

Compte-rendu de la réunion d'information pour le lancement d'une préfiguration d'un territoire de plein emploi solidaire

Lundi 8 juin 2026 | Sous-préfecture de Saumur

Rappel des objectifs des préfigurations :

- Préparer les territoires à la mise en place d'un [projet de plein emploi solidaire](#)
- Appuyer par ces travaux préparatoires l'adoption d'une [loi "pour l'instauration d'un système de suppression progressive et territorialisée de la privation d'emploi"](#)
- Profiter d'ores et déjà d'une dynamique territoriale de travail collaboratif entre toutes les ELPE (meilleure connaissance des besoins de la population, dénouement de problématiques rencontrées par vos structures en matière de développement économique, etc.)

Déroulement de la réunion

1) Présentation du projet

Cf PowerPoint : [Cliquez ici pour y accéder.](#)

Intervention de Mr le sous-préfet : La première action collective à mener est celle du recensement des besoins de la population, car en effet : 1) le comité local pour l'emploi manque de prescripteurs et a besoin de ce travail collectif qui permette de recenser exhaustivement les besoins afin d'orienter au mieux ses actions ; 2) c'est précisément ces besoins de la population qui font le lien entre toutes les ELPE.

2) Questions, remarques... et réponses

Les ETTI et les AI ne créent pas d'emplois supplémentaires, en ce sens comment répondent-elles au projet de croissance du nombre d'emplois accessibles ?

Réponse : Les ETTI et les AI répondent au projet car si elles ne sont pas créatrices de l'activité économique, elles sont toutefois créatrices d'emplois en embauchant des personnes à qui le marché du travail "ordinaire" ne donnerait pas leur place.

Les ETTI et les AI sont en décalage avec les autres SIAE car elles dépendent du marché local en n'ayant pas d'activités économiques propres

Réponse : Il est vrai qu'en économie on observe un certain décalage de conjoncture entre les entreprises de production et les entreprises d'intérim : lorsque la production redémarre, l'intérim est moins sollicitée et inversement. Mais toutes les ELPE dépendent du marché local et sur ce point elles ne diffèrent pas des autres structures.

Puisque certaines catégories “rapportent” et que d’autres “coûtent”, alors qu’est-ce qui empêchera les pouvoirs publics de décider du seul développement de ceux qui rapportent ?

Réponse : les pouvoirs publics connaissent parfaitement les chiffres que nous publions. Nous ne leur apprenons rien. Par contre, en les utilisant comme un lieu de projet collectif et de débat démocratique, on se donne les moyens d’orienter les décisions du pouvoir conformément à nos principes et à notre devise républicaine. L’Etat garantit les mêmes droits à tous les citoyens, même ceux qui “coûtent” un peu plus que les autres. Le secret est beaucoup plus dangereux pour la démocratie que la transparence.

Toutefois très consciente de cet enjeu, notre association réalise en parallèle des préfigurations un travail de communication avec les réseaux nationaux (COORACE, FAS, HOSMOZ, UNAI, ETCLD, EMMAUS, UNAPEI, UNEA, etc.) pour créer une solidarité interréseaux solide sur ce projet : c’est l’ensemble des ELPE qui peut répondre à l’ensemble des besoins de la population. Nous, entreprises de lutte contre la privation d’emploi, servons à l’Etat un système de réduction progressive de la privation d’emploi à budget neutre (l’argent qu’il donne, il le récupère ailleurs l’année même) dans lequel chacune des ELPE a son rôle à jouer. Le message doit être clairement entendu : en donnant le bénéfice du développement à certaines catégories d’ELPE seulement, on abandonne, là encore, les personnes les plus démunies face à l’emploi. Ce faisant, on ne résout rien ! Des individus plus nombreux trouveront effectivement leur place dans l’emploi, toutefois on ne créera pas une “culture du plein emploi solidaire”, une culture où chacun sait qu’il peut trouver sa place dans l’emploi : c’est l’imprégnation de cette culture nouvelle qui apportera tous les bénéfices sociétaux à l’échelle de la France. Un projet qui exclut une partie des réponses au chômage de longue durée, et donc une partie de la population, serait un échec dès le départ !

Grâce à ce système d’activation des dépenses passives, vous nous dites que l’on constate que les ELPE ont un résultat sur les finances publiques qui est bénéficiaire pour certains et déficitaire pour d’autres. Comment ce bénéfice est-il redistribué aux ELPE ?

Réponse : **Il n’y a aucun “bénéfice” à distribuer entre les ELPE.** Le seul “bénéficiaire”, c’est l’Etat ! Notre démonstration vise en effet à obtenir le libre développement des ELPE à proportion des besoins en mettant en évidence l’**impact réel (positif) du financement de ces emplois aidés sur le déficit public.**

La nécessité de cette démonstration vient du constat que les ELPE sont victimes d’une idée reçue : étant donné qu’elles reçoivent des aides publiques à l’emploi, elles coûteraient cher à la société. Or, comme toute entreprise, les ELPE sont créatrices de richesses. De plus, en embauchant des personnes auparavant sans emplois, elles génèrent d’importantes économies en matière d’aides sociales. Selon l’éloignement à l’emploi des personnes accueillies (entre autres critères), l’aide au poste qui est perçue est plus ou moins importante, et par conséquent certaines ELPE reçoivent plus qu’elles ne reversent à l’Etat, et vice versa. Notre objectif : en équilibrant le nombre d’emplois supplémentaires créés par chaque catégorie d’ELPE, on peut garantir que cet impact soit neutre ou positif. Autrement

dit, on demande à l'Etat d'avancer l'aide au poste sachant qu'il est remboursé chaque mois par les recettes et économies que génèrent les emplois créés.

En Bref : si l'on démontre à l'État (gestionnaire des caisses publiques) qu'on lui rend gratuitement un service considérable (réduction de la privation d'emploi), comment pourrait-il refuser ?

3) Prochaines étapes

Suite à cette première réunion d'information, l'équipe de Plein Emploi Solidaire va prendre contact individuellement avec chacun d'entre vous pour préparer notre prochaine rencontre collective qui se déroulera en septembre !